

Procès-verbal

De la session **extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 22 février 2010 à 20h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Jean-Pierre Charron, district 1

Monsieur Stéphane Breault, district 2

Madame Manon Desnoyers, district 3

Madame Jocelyne Larose, district 4

Monsieur Lucien Thibodeau, district 5

Madame Danielle Desrochers, district 6

Formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, Monsieur Marcel Jetté

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier/directeur général

Rituel du Conseil

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session extraordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir

Ordre du jour

Session extraordinaire du lundi 22 février 2010

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

10-02X-097

1.1. Constat du quorum et adoption de l'ordre du jour du 22 février 2010

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée constate que le quorum est obtenu et que le Président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par : Jean-Pierre Charron, district 1

Appuyé par : Lucien Thibodeau, district 5

Et résolu

Que l'assemblée est ouverte et que l'ordre du jour du 22 février 2010 est accepté.

ADOPTÉE

2. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

10-02X-098 2.1. Dépôt du budget 2010

Lecture est faite des prévisions budgétaires 2010 de la Municipalité de Sainte-Julienne.

RÉSUMÉ DU BUDGET 2010

<u>ANNÉE</u>	<u>2010</u>
<u>Recettes :</u>	
Recettes de taxes	7 487 281
Paiements tenant lieu de taxes	279 286
Autres services rendus	47 366
Autres recettes de sources locales	615 640
Transferts (subvention)	125 227
<u>TOTAL :</u>	\$ 8 554 800
<u>Dépenses :</u>	
Administration générale	1 513 068
Sécurité publique	1 295 679
Transport routier	2 403 581
Hygiène du milieu	1 335 458
Urbanisme et mise en valeur du territoire	537 814
Loisirs et culture	626 573
Frais de financement (intérêts)	372 483
Affectations aux activités d'investissement	97 693
Remboursement de la dette a long terme (capital)	572 451
Affectation du surplus accumulés non affecté	(200 000)
<u>TOTAL :</u>	\$ 8 554 800

ATTENDU QUE d'après le budget qui précède, cette municipalité aura à pourvoir au cours de l'année 2010 à des dépenses s'élevant à 8 554 800 \$;

ATTENDU QUE pour défrayer les dites dépenses, la Municipalité prévoit des revenus spécifiques et de compensations s'élevant à 1 067 519 \$;

ATTENDU QUE pour solder la différence entre lesdites dépenses de 8 478 500 \$ et les revenus spécifiques et de compensations prévues au montant de 1 067 519 \$, il est requis une somme de 7 487 281 \$;

ATTENDU QUE l'évaluation imposable à la date de dépôt du rôle d'évaluation le 10 septembre 2009 totalise 563 132 900 \$.

*En conséquence,
Il est proposé par : Jean-Pierre Charron, district 1
Appuyé par Stéphane Breault, district 2
Et résolu*

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

*Que La Municipalité accepte le dépôt du budget 2010.
ADOPTÉE*

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. LEVÉE D'ASSEMBLÉE

10-02X-099 4.1 Levée de l'assemblée du 22 février 2010.

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

*Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par : Jean-Pierre Charron, district 1
Et résolu :*

*QUE l'assemblée du 22 février 2010 est levée.
ADOPTÉE*

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce 9 mars 2010.

*Claude Arcoragi
Secrétaire-trésorier / directeur général*

*Marcel Jetté
Maire*